

Capacité Orthophonie

Présentation

Objectifs

Prévenir les troubles de la parole et du langage, les dépister, les évaluer et les rééduquer constituent la pratique quotidienne des 20 000 orthophonistes qui exercent en France.

A tous les âges de la vie, la communication verbale orale et écrite ainsi que les fonctions oro-faciales peuvent être perturbées. Les domaines d'intervention recouvrent l'aphasie, les troubles de l'articulation, de la communication et du langage oral, le bégaiement, la déglutition, la dysphagie, la dyscalculie, la dyslexie, la dysorthographe, la dysgraphie, la dysphasie, la rééducation du jeune enfant présentant un handicap, la surdit , les troubles li s au vieillissement c r bral, la r éducation de la voix, la pr vention...

Les orthophonistes sont sensibles au d veloppement langagier,   l'acquisition du langage oral et  crit et au probl me de l'illettrisme. Ils forment et informent des professionnels et des personnes en formation.

Comp tences

- Disposer de qualit s humaines tr s d velopp es, d'une bonne capacit  d' coute...
 tre capable de se remettre en question
- Avoir des connaissances solides et un int r t pour des disciplines multiples et vari es tels que les domaines litt raire, scientifique, artistique...
- Avoir un esprit d'analyse et de synth se

Conditions d'acc s

Baccalaur at ou  quivalent

Autres informations (FI)

[@email](#)

Organisation

Modalit s de formation

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

Informations pratiques

Lieux de la formation

UFR de M decine

Volume horaire (FC)

5198 h sur 5 ans

Capacit  d'accueil

30

Contacts Formation Initiale

H l ne Auguet

[0322825469](tel:0322825469)

Plus d'informations

UFR de M decine

Campus Sant  , Chemin du
Thil, B timent D
80025 Amiens
France

<https://medecine.u-picardie.fr/>

Organisation

La formation est régie par le décret no 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du

Certificat de capacité d'orthophoniste. Les études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste comportent dix semestres de formation et se composent de deux cycles : le 1er avec 6 semestres de formation validés qui confère le grade Licence et le 2nd, avec 4 semestres de formation validés, le grade Master.

Le nombre d'étudiants admis en première année est fixé par un arrêté annuel conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Pour être autorisés à suivre la formation en vue du certificat de capacité d'orthophoniste, les candidats satisfont à des épreuves d'évaluation des aptitudes aux études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste.

Les étudiants admis produisent, au plus tard le premier jour de la rentrée, un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession d'orthophoniste.

Les étudiants s'inscrivent au début de chaque année universitaire.

Volume horaire : 5198 h au total, dont 2040 h de stage – Crédits : 300 ECTS

Période de formation

Cf. <https://www.u-picardie.fr/ufr/medecine/orthophonie/>

Contrôle des connaissances

Contrôle continu et/ou examens terminaux.

Modalités de contrôle des connaissances voir sur la page web du département.

Responsable(s) pédagogique(s)

Corinne Adamkiewicz

corinne.adamkiewicz@u-picardie.fr

Programme

Programmes

CAPACITE D'ORTHOPHONIE SEMESTRE 1	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE1 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					11
1.1.1 Introduction aux Sciences du Langage	60	50	10		4
1.2.1 Psychologie Generale et Psychologie du Developpement	60	50	10		4
1.3.1 Sciences de l'Education	40	30	10		3
UE2 SCIENCES BIOMEDICALES					9
2.3.1 Etude de l'Audition	40	20	20		3

2.1.1 Notions de Biologie Cellulaire, Moleculaire, Genetique	40	30	10		3
2.2.1 Neurosciences 1	40	30	10		3
UE3 SCIENCES PHYSIQUES					3
3.1 Physique Generale et Acoustique	40	30	10		3
UE4 ORTHOPHONIE : LA PROFESSION					3
4.1 Connaissance et Historique de la Profession	6	6			3
UE8 COMPETENCES TRANSVERSALES					4
8.4 Anglais	30		30		2
8.7 PIX	20		20		2

CAPACITE D'ORTHOPHONIE SEMESTRE 2	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE1 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					10
1.1.2 Connaissances Fondamentales en Sciences du Langage	70	60	10		4
1.2.2 Psychologie Sociale et Theories de la Communication	30	20	10		3
1.4 Sensibilisation aux Sciences de la Societe	25	15	10		3
UE2 SCIENCES BIOMEDICALES					10
2.3.3 Etude de la Phonation, de la Deglution et de l'Artic	40	20	20		3
2.2.2 Neurosciences 2 : Plasticite Cerebrale et Recuperation	30	20	10		3
2.4 Pediatrie et Trouble du Developpement	40	30	10		4
UE3 SCIENCES PHYSIQUES ET TECHNIQUES					3
3.2 Imagerie, Exploration et Investigations	40	30	10		3
UE6 FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE (STAGES)					3
UE8 COMPETENCES TRANSVERSALES					2
8.8 PIX Métiers de la santé	20		20		2
UE9 SANTE PUBLIQUE					2
9.1 Concepts et Savoirs de base en Sante Publique	25	20	5		2

CAPACITE D'ORTHOPHONIE SEMESTRE 3	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE9 SANTE PUBLIQUE					3
9.2 Intervention et promotion de la santé	40	30	10		3

UE1 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					12
1.1.4 Connaissances fondamentales en sciences du langage	50	40	10		4
1.1.3 Développement du Langage et Psycholinguistique	50	20	30		4
1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie	50	40	10		4
UE2 SCIENCES BIOMEDICALES S3					5
2.5 Gériatrie	30	20	10		3
2.7 Notions de pharmacologie	15	15			2
UE6 FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE (STAGES)	6		6		3
UE7 RECHERCHE EN ORTHOPHONIE					5
7.1 Bibliographie et documentation	7	2	5		2
7.2 Statistiques	35	15	20		3
UE8 COMPETENCES TRANSVERSALES					2
8.5 Anglais	30		30		2

CAPACITE D'ORTHOPHONIE SEMESTRE 4	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE1 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					4
1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie	60	50	10		4
UE2 SCIENCES BIOMEDICALES					4
2.3.2 Audition néonatale : pathologies	40	20	20		4
UE5 PRATIQUES PROFESSIONNELLES					16
5.3.1 Aspect développemental de la cognition mathématique	40	25	15		4
5.2.1 Langage écrit : apprentissage	40	25	15		4
5.4.1 Oralité, fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles	35	20	15		4
5.1.1 Troubles du langage oral et de la communication	40	30	10		4
UE6 FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE (STAGES)	4		4		3
UE7 RECHERCHE EN ORTHOPHONIE					
7.1 Bibliographie et documentation	6	2	4		
UE9 SANTE PUBLIQUE					3
9.3 Ethique et déontologie	40	20	20		3

CAPACITE D'ORTHOPHONIE SEMESTRE 5	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE1 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					3
1.3.2 : Apprentissages et didactique	35	20	15		3
UE2 SCIENCES BIOMEDICALES					7
2.6 Psychiatrie de l'Adulte et de l'Enfant	60	40	20		3
2.3.4 Semiologie Etiologie des Pathologies de la Phonation	50	25	25		4
UE4 ORTHOPHONIE : LA PROFESSION					4
4.2 Bilan et Evaluation en Orthophonie	50	20	30		4
UE5 PRATIQUES PROFESSIONNELLES					7
5.3.2 Troubles de la cognition mathématique	35	25	10		4
5.2.2 Troubles du Langage Ecrit, du Graphisme, Ecriture	30	15	15		3
UE6 FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE (STAGES)					6
6.4 Stage d'observation auprès d'orthophonistes	4		4		6
UE7 RECHERCHE EN ORTHOPHONIE					3
7.1 Bibliographie et documentation S3 à S6	6	2	4		2
7.4 Methodologie d'analyse d'articles (S5 à S7)	4	4			1

CAPACITE D'ORTHOPHONIE SEMESTRE 6	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE4 ORTHOPHONIE : LA PROFESSION					3
4.3 Démarche Clinique et intervention orthophonique	40	10	30		3
UE5 PRATIQUES PROFESSIONNELLES					19
5.7.1 Aphasologie, bilan et evaluation en aphasologie	60	40	20		4
5.1.2 Bilan et evaluation du langage oral et communication	35	10	25		3
5.5.1 Bilan et evaluation en orthoph. troubles de l'audition	55	25	30		4
5.6.1 Bilan et evaluation pathologies de la phonation	40	15	25		3
5.4.2 Bilan et evaluation troubles de l'oralité	30	10	20		3
5.8.1 Connais theo clinique repercussion handicap	22	10	12		2
UE6 FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE (STAGES)					6
6.5 Stage clinique 1	8		8		6
UE7 RECHERCHE EN ORTHOPHONIE					
7.1 Bibliographie et documentation (S3 à S6)	2		2		

7.4 Methodologie d'analyse d'articles (S5 à S7)	14	4	10		
UE8 COMPETENCES TRANSVERSALES					2
8.6 Langues 3	30		30		2

CAPACITE EN ORTHOPHONIE 4ème ANNEE (S7)	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE5 PRATIQUES PROFESSIONNELLES (M1 - S7)					24
5.1.3 Intervention orthoph cadre trouble lang oral (M1-S7)	50	10	40		3
5.2.3 Bilan évaluation langage écrit, graph écrit (M1-S7)	35	10	25		3
5.3.3 Bilan évaluation de la cognition mathémat (M1-S7)	35	10	25		3
5.4.3 Interv. ortho. cadre troubles oralité oro (M1 - S7)	30	5	25		3
5.5.2 Intervention orthopho auprès de l'enfant sourd (M1-S7)	50	30	20		3
5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie (M1-S7)	40	20	20		3
5.7.7 Bilan éval et interv ortho troubles developp (M1-S7)	50	30	20		4
5.8.2 Intervention ortho dans le cadre du handicap (M1-S7)	30	10	20		2
UE6 FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE (STAGES) (M1 - S7)					3
6.6 Stage clinique 2 (M1 - S7)	4		4		3
UE7 RECHERCHE EN ORTHOPHONIE (M1 - S7)					
7.4 Méthodologie d'analyse d'articles (S5 à S7) (M1 - S7)	17	7	10		
UE8 COMPETENCES TRANSVERSALES (M1 - S7)					1
8.3 Communication patient, entourage, autre pro (M1-S7)	26	6	20		
UE12 UE OPTIONNELLES OBLIGATOIRES (M1 - S7)					2
12 UE optionnelles (S7 S8 S9 S10) (M1 - S7)	30	15	15		2

CAPACITE EN ORTHOPHONIE 4ème ANNEE (S8)	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE4 ORTHOPHONIE : LA PROFESSION					
4.1 Connaissance historique profession orthophonie (M1-S8)	15	9	6		
UE5 PRATIQUES PROFESSIONNELLES (M1 - S8)					11
5.1.4 Interv orthophonique troub lang oral aide spé (M1-S8)	40	10	30		3
5.2.4 Interv ortho troubles lang écrit graphisme (M1-S8)	40	10	30		3

5.2.4 Interv ortho troubles lang écrit, graphisme (M1-S8)	40	15	25		2
5.7.3 Bilan éval interv ortho patho neurodégénératif (M1-S8)	40	20	20		3
UE6 FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE (STAGES) (M1-S8)					9
6.7 Stage clinique 3 (M1-S8)	8		8		6
6.9 Stage de sensibilisation à la recherche (M1-S8)	8		8		3
UE7 RECHERCHE EN ORTHOPHONIE (M1-S8)					6
7.5 Mémoire (S8 S9 S10)	10	10			6
UE12 UE OPTIONNELLES OBLIGATOIRES (M1-S8)					4
12 UE optionnelles (S7 S8 S9 S10) (M1-S8)	30	15	15		4

CAPACITE EN ORTHOPHONIE 5ème ANNEE (S10)	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
Certificat de compétence clinique					
UE4 ORTHOPHONIE : LA PROFESSION					2
4.5 : relation thérapeutique contexte d'intervention orthoph	18	4	14		2
UE5 PRATIQUES PROFESSIONNELLES					6
5.5.3. : Intervention orthophonique personne surdité acquise	40	20	20		2
5.7.6. : Intervention orthophonique cadre troubles cogn ling	40	20	20		2
5.7.8. : Bilan éval intervention cadre dysarthries neuro	25	15	10		2
UE6 FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE (STAGE)					7
6.8 : Stage clinique	8		8		7
UE7 RECHERCHE EN ORTHOPHONIE					9
7.5 : Memoire (S8 S9 S10)	30		30		9
UE8 COMPETENCES TRANSVERSALES					1
8.2 : Formation aux gestes et aux soins d'urgence	25	5	20		1
UE10 EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES					1
10.1 : Evaluation des pratiques professionnelles	15	5	10		1
UE11 SEMINAIRES PROFESSIONNELS					2
11 : Séminaires professionnels	30		30		2

UE12 UE OPTIONNELLES OBLIGATOIRES					2
12 : UE optionnelles obligatoires (S7 S8 S9 S10)	30	15	15		2

CAPACITE EN ORTHOPHONIE 5ème ANNEE (S9)	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE4 – ORTHOPHONIE : LA PROFESSION					2
4.4 : Education thérapeutique du patient en orthophonie	22	10	12		2
UE5 – PRATIQUES PROFESSIONNELLES					8
5.3.4. : Intervention ortho cadre troubles cognition math	30	5	25		2
5.6.3. : Bilan, eval et intervention ortho cadre begaiement	55	30	25		2
5.7.4. : Bilan, eval inter ortho cadre syndromes dementiel	40	20	20		2
5.7.5. : Troubles cognitivo-linguistiques acquis	40	20	20		2
UE6 – FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE (STAGES)					6
6.8 : Stage clinique 4	8		8		6
UE7 RECHERCHE EN ORTHOPHONIE					9
7.2 : Statistiques	40	10	30		2
7.5 : Memoire (S8 S9 S10)	30		30		7
UE8 COMPETENCES TRANSVERSALES					1
8.1 : Infectiologie et hygiene	20	15	5		1
UE11 SEMINAIRES PROFESSIONNELS					
11 : Séminaires professionnels	30		30		
UE12 UE OPTIONNELLES OBLIGATOIRES					4
12 : UE optionnelles obligatoires (S7 S8 S9 S10)	30	15	15		4

Formation continue

A savoir

Niveau d'entrée : Niveau IV (BP, BT, Baccalauréat professionnel ou technologique)

Niveau de sortie : Niveau I (supérieur à la maîtrise)

Prix total TTC : 11262€ par année

Conditions d'accès FC

- Détenteur du baccalauréat, d'un DAEU, d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence du baccalauréat,
- Détenteur d'une qualification ou d'une expérience jugées suffisantes conformément à l'Art L. 613-5 du code de l'éducation Etre titulaire d'un diplôme Niveau bac ...

Calendrier et période de formation FC

De septembre à juin. Plus d'informations sur la page web du Département.

Références et certifications

Identifiant RNCP : 38986

Codes ROME : J1406 - Orthophonie

Codes FORMACODE : 43454 - Santé

44074 - Prévention éducation santé

43435 - Encadrement santé

43480 - Orthophonie

Codes NSF : 331 - Santé (NSF)

Autres informations (FC)

[@email](#)

Contacts Formation Continue

SFCU

[03 22 80 81 39](tel:0322808139)

sfcu@u-picardie.fr

[10 rue Frédéric Petit](#)

[80048 Amiens Cedex 1](#)

[France](#)

Le 06/02/2025